

GENEREUSE HOSPITALITE

Le G. T. R. fait bien les choses

Les délégués des Chambres de Commerce sont, comme nos lecteurs le savent, partis pour l'Ouest, afin de se faire une idée et de la vaste étendue du Canada et des ressources qu'offre notre pays.

La première partie du trajet s'est faite par la ligne du G. T. R. à bord d'un train spécial. Au retour de Muskoka, après avoir quitté Allandale, une délégation composée de plusieurs des membres les plus éminents du Congrès s'est rendue au char officiel Canada. Tous ces messieurs ont parlé de la manière la plus enthousiaste de leur voyage sur le Grand Tronc et ont remercié la gérance pour la façon admirable avec laquelle ils avaient été traités et le faste apporté à leur confort.

Sir Wm. Holland déclare que, d'après lui, les dispositions prises ont été exécutées d'une manière qui ne pouvait être surpassée. Tous ont eu les paroles les plus élogieuses pour les divers services de la compagnie qui avait des représentants sur le train spécial.

Les officiers de la compagnie dans leurs réponses exprimèrent le plaisir qu'ils avaient eu d'exécuter tous les desirs exprimés par M. Charles M. Hays, le second vice-président et gérant-général et que c'était pour eux une récompense dont ils se montraient reconnaissants d'apprendre que le voyage avait été un succès.

La délégation partie, les dames désiraient également remercier personnellement les officiers les reçurent dans leurs chars et leur témoignèrent à leur tour leur satisfaction.

A l'arrivée à Union Station, à Toronto, le char officiel Canada fut entouré par tous les voyageurs qui poussèrent trois hurrahs en l'honneur du Grand Tronc.

LES FALSIFICATIONS

Le docteur Laberge, du Bureau de Santé, déclare qu'actuellement le département qui a charge de surveiller les falsifications n'a qu'un seul pouvoir, celui de saisir les aliments impropres à la consommation et il demande que les officiers inspecteurs soient revêtus de pouvoirs suffisants pour faire observer la loi fédérale.

"D'après ce que je sais, ajoute-t-il, de la falsification des drogues et des aliments dans la Cité, il est grand temps que le Département des Inspections d'Aliments ait des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux que peuvent lui accorder les statuts civiques. Il y a quelques jours, la question de falsifications a été discutée par un certain nombre de médecins que j'ai rencontrés et il a été jugé nécessaire qu'un officier de la cité puisse faire l'examen public exigé pour que le département poursuive d'après la loi fédérale, faute de quoi, la loi fédérale ne peut être invoquée."

LE DEVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL

Les vacances sont maintenant terminées.

Partout va reprendre le travail sérieux, régulier.

A l'Hôtel de Ville plusieurs questions importantes sont sur le métier, c'est-à-dire à l'ordre du jour.

Il en est une peut-être que nos échevins n'ont pas inscrite sur leur programme de travail, mais qui actuellement prime toutes les autres pour le contribuable de Montréal.

C'est la question de l'électricité pour l'éclairage et la force motrice à Montréal.

En refusant à la Compagnie de Shawinigan l'entrée de Montréal, le conseil municipal a commis une erreur, pour ne pas dire une faute.

Son refus a permis à la Montreal Light Heat and Power Co. de devenir omnipotente dans notre cité, de se créer un monopole réel et absolu pour la fourniture de l'électricité pour les fins d'éclairage et autres.

Abusant de la situation particulière qu'elle occupe, cette compagnie dénonce ses contrats et impose pour l'avenir des conditions de prix abusives pour les consommateurs d'électricité.

Les particuliers, livrés à eux-mêmes, n'ont d'autre alternative que d'accepter les conditions imposées par la Compagnie, ou de renoncer à l'électricité comme moyen d'éclairage ou de force motrice.

L'augmentation des prix de l'électricité aura de graves conséquences pour l'industrie, elle tuera la petite; la moyenne industrie en sera profondément affectée; quant aux grandes manufactures, elles auront la ressource, si elles ne le font déjà, de produire elles-mêmes l'électricité dont elles ont besoin.

Pour les particuliers éclairés à la lumière électrique et qui ont supprimé chez eux tout autre genre de lumière, la situation est grave; ou ils devront subir une augmentation de prix qui grevera fortement leur budget ou revenir à l'antique mode d'éclairage. Dans ce dernier cas même ils auront à sacrifier à perte les appareils propres à l'éclairage électrique.

L'erreur ou la faute commise par le Conseil Municipal retombe actuellement sur les citoyens. Il lui appartient de la réparer.

Il ne peut et ne doit pas laisser plus longtemps une compagnie exploiter le public comme elle menace de le faire.

Le Conseil municipal a une tâche à remplir, celle de protéger les citoyens de la cité contre un monopole dont il est responsable.

Il y a urgence.

LES PRUNES DE BOSNIE

La floraison a été cette année particulièrement riche et faisait espérer une récolte très abondante. Mais, au cours du mois d'avril, quatre fortes gelées ont détruit toutes les fleurs dans la région de la plaine de la Sava, la Posavina qui est le Centre de la culture du prunier. Dans les régions montagneuses où la floraison est plus tardive, la gelée n'a pu tout détruire et on espère une bonne récolte à Dolnja Euzla, Vlasenica, Srebica, Tesanj et Zenica.

La récolte principale devant parvenir presque exclusivement de ces districts montagneux où le fruit mûrit plus tard, les expéditions ne commenceront probablement que vers la fin de septembre.

Les évaluations actuelles ne parlent que de 12 à 1,500 wagons contre plus de 3,000 wagons l'an dernier.

Les muskoher [marmelades de prunes] seront peu abondantes cette année; en effet, l'obligation de cuire dans des montagnes éloignées des voies de communication augmentera considérablement les frais de préparation.

Les régions montagneuses produisent en outre peu de gros fruits et les qualités 60/65 et 70/75 ne paraîtront sans doute pas sur les marchés.

Rendus prudents par l'expérience des années précédentes, les négociants en prunes s'abstiennent de ventes anticipées et il n'y a pas en ce moment à Breka un seul livreur. Avant la gelée, quelques négociants trop pressés ont vendu deux à trois garnitures [wagons complets] à florins 1,350, gare Breka; mais depuis la gelée, les vendeurs se tiennent sur la réserve.

LE BEURRE DE COCO

L'industrie de la fabrication des beurres de coco comestibles, en transformant l'huile de coco qui n'était utilisée que par la savonnerie, s'est créé un débouché dont l'importance peut être considérable pour les colonies. Le beurre de coco est devenu un produit alimentaire de premier ordre et sa fabrication a donné naissance à une industrie importante en Allemagne, à Mannheim, en France, à Marseille et en Angleterre, à Silvertown.

Le Journal d'agriculture tropicale donne une traduction abrégée d'un article de M. John R. Jackson sur l'état actuel de cette industrie en Allemagne et en Angleterre, dans lequel nous puisons les renseignements suivants. En Allemagne, le produit est vendu sous le nom de "Palmitine" et est extrait de l'amande de la noix de coco; l'usine de Mannheim en produit 10 t. environ par jour. Ce beurre qui remplace le beurre de vache ou le lait, est blanc, presque insipide, fond à 26 degrés centigrades et a la consistance,